

points - info

DE REPÈRES

octobre 2008

BULLETIN NUMÉRIQUE ET PÉRIODIQUE DE L'IRHSES

IRHSES, 46 avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 ; Tel : 01 40 63 28 10 ; Fax : 01 40 63 28 15 et sur internet www.irhses.snes.edu ; irhses@snes.edu

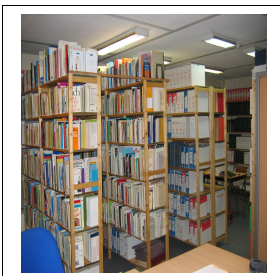
Sommaire

1. Edito
2. Le syndicalisme dans la France occupée.
3. L'IRHSES, lieu de ressources
4. Elections professionnelles (suite)
4. Le Maitron
5. Pierre Antonini, décédé le 23 septembre 2008.
6. Albert Beaudout
7. Du côté des publications

Les locaux de l'IRHSES au 46 avenue d'Ivry



Notre bibliothèque



Les archives du niveau H

à noter ...

Le prochain CA de l'IRHSES se tiendra le 17 novembre 2008 dans les locaux du SNES, avenue d'Ivry à Paris.

Il est nécessaire de développer l'IRHSES.

En quelques mois notre conseil d'administration vient de perdre deux grands militants du SNES, André Dubus ancien secrétaire du S3 de Lille et Pierre Antonini de celui de Montpellier. Nous saluons dans nos publications la mémoire de ces camarades et continuons le travail qu'ils ont initié.

En ce début d'année, l'activité de l'IRHSES ne fléchit pas.

Le **Maitron** tome 4 vient de sortir et déjà nous sommes à la préparation du tome 5 en poursuivant la rédaction des biographies des militants dont le nom commence par E, F ou G. Si toutes ne sont pas dans l'édition papier pour laquelle les coordinateurs estiment qu'il y a « trop » d'enseignants, elles sont accessibles dans le CD-ROM qui est joint au volume.

Nous avons reçu l'Assemblée générale du **CODHOS** dans nos locaux le vendredi 3 octobre, nous en reparlerons dans le prochain numéro.

Nous poursuivons l'édition de « *Points de Repères-info* », bulletin interne de l'IRHSES et avons décidé de réaliser un numéro (le 31) de « *Point de Repères* » sur le paritarisme et les élections professionnelles à l'occasion du scrutin du 2 décembre 2008.

Nous continuons à recevoir des militants et des chercheurs qui viennent travailler dans nos locaux sur les documents que nous possédons.

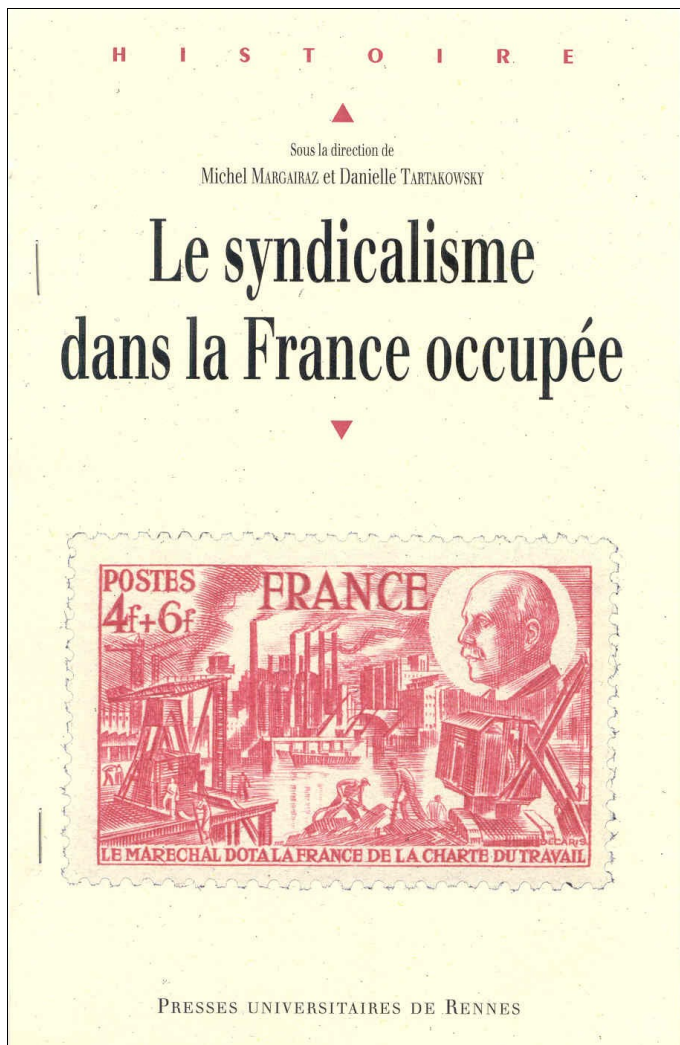
Notre Président, avec le soutien de toute l'équipe, se lance dans la préparation du tome 3 de l'**Histoire du SNES** dont le plan sera débattu lors du conseil d'administration qui se aura lieu le lundi 17 novembre dans les locaux du SNES.

Nous souhaitons par ailleurs jouer tout notre rôle dans la **formation syndicale** du SNES en apportant un éclairage historique sur les sujets traités, certains s'y prêtant très bien comme par exemple celui sur la formation des maîtres ou encore sur l'autonomie des établissements. Nous avons rencontré Roland Hubert, co-secrétaire général sur cette question.

La somme de travail qui se profile et qui est déjà engagée nécessite de renforcer l'équipe de l'IRHSES, en particulier par un réseau de militants académiques et/ou départementaux. C'est une tâche d'organisation prioritaire pour le développement de notre Institut, l'étude et la préservation des archives syndicales nécessaires aux jeunes générations de militants.

Gérard Réquigny

Le syndicalisme dans la France occupée *



Michel MARGAIRAZ est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Paris VIII. Danièle

TARTAKOWSKY est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Paris VIII.

Émanant d'historien(ne)s du patronat, des salariés, des fonctionnaires et, fait plus singulier, de responsables de l'Institut d'histoire sociale et des instituts fédéraux de la CGT - qui ont favorisé l'accès à des archives inédites - les contributions rassemblées ici s'attachent surtout à l'analyse de pratiques syndicales multiples, surtout à l'échelle fédérale, dans la situation d'exception de guerre et d'occupation.. Avec *in fine* un constat, corroborant celui formulé par Ian Kershaw à propos de l'Allemagne : « les pressions économiques de la guerre » constituent sans doute un déterminant plus probant que les choix idéologiques.

Du fait des archives disponibles - qui reflètent pour partie la pression des institutions vichysoises - le volume privilégié, par nécessité, les

fédérations de syndicats « légaux » : les ex-confédérés de la CGT - surtout les « fédéraux » loyaux au régime - ainsi que les syndicats patronaux, minorant de fait les autres échelles d'observation ainsi que les syndicats professionnels, la CFTC et les ex-unitaires de la CGT. Mais les acteurs de ce syndicalisme « légal » ne pouvant faire abstraction de celui qui l'est moins ou ne l'est pas du tout - sous des formes d'ailleurs complexes de cohabitation - le croisement des regards et des échelles a été poussé au plus loin pour analyser les épreuves exceptionnelles subies par les diverses formes du syndicalisme et, une fois refermée la parenthèse des années noires, les traces parfois durables qu'elles y ont laissées.

* avec une contribution d'Alain DALANÇON intitulé « Les Universitaires et le corporatisme sous le régime de Vichy ».

L'IRHSES, lieu de ressource.

L'IRHSES est à la disposition de tous les militants du S4 mais reçoit aussi des chercheurs. Dès la rentrée, notre président a reçu, dans l'espace de travail aménagé dans nos locaux, un chercheur de Sciences Po qui prépare une thèse sur les relations entre le PS, la FEN et ses syndicats nationaux.

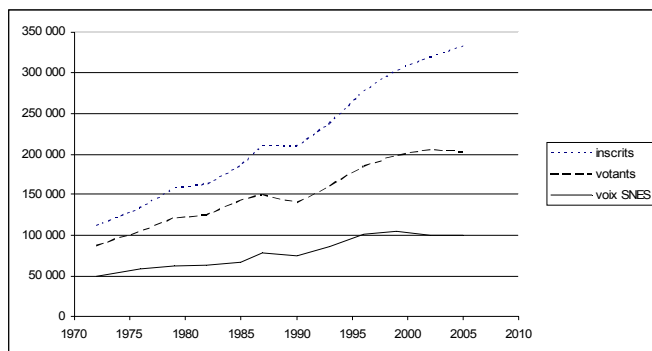


Petite histoire des élections professionnelles dans l'Éducation (2) Les élections

La défense des personnels, l'égalité de traitement de ceux-ci à toujours constitué une activité importante du SNES. Par delà les différences d'appréciation sur nos positions syndicales, la grande majorité des collègues reconnaissent la compétence et le sérieux du travail des élus du SNES tant au plan académique que national. L'administration, elle-même, soumise aux contraintes budgétaires des suppressions de poste et de la précarité est souvent amenée à s'appuyer sur le travail fourni par les élus du SNES.

Aussi ce n'est pas un hasard si la préparation des élections a constitué depuis 1948 un moment fort de l'activité syndicale.

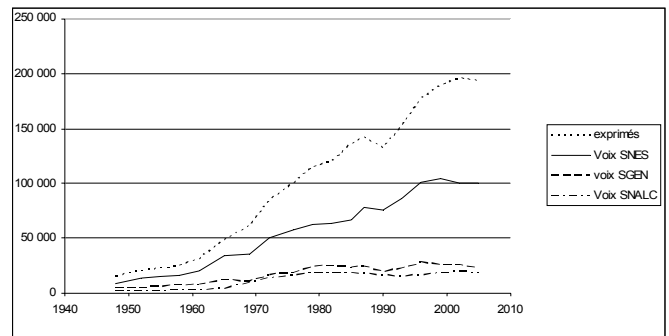
Si nous regardons l'évolution de ces élections au cours des années, nous pouvons constater que le corps électoral à presque triplé entre 1972 et 2005, passant de 111 092 à 331 860 (Nous n'avons pas le nombre d'inscrit avant 1972). Dans le même temps, le nombre de votants n'a, lui, qu'un peu plus que doublé passant de 84 414 à 193 409, le nombre de voix du SNES suivant quasiment la même évolution et passant de 50 414 à 100 548.



Pour autant la participation, même si elle s'érode de consultation en consultation, reste très forte (supérieure à 60% aux dernières élections de 2005) ce qui montre l'attachement fort des personnels au paritarisme.

Mais le renouvellement massif de nos professions ces dernières années fait qu'à chacune des

élections, il y a de plus en plus de collègues à informer et convaincre de leur importance, les collègues n'ayant jamais participé à ce type d'élection étant chaque fois plus nombreux. Il est nécessaire de prendre en compte également l'évolution du nombre de listes dans chaque catégorie, liée à la division syndicale, et les campagnes répétées de FO notamment sur la non-fiabilité des élections, autant d'éléments qui ne sont pas propices à



mobiliser les personnels.

Si nous comparons avec la situation des autres organisations entre 1948 et 2005 (celles qui sont présentes depuis le début) ..., le nombre de voix du SNES a été multiplié par 11,4 alors que celui du SGEN l'a été par seulement 4,98 et celui du SNALC par 8,37. Cela montre bien la forte implantation du SNES comme représentant de nos professions.

L'évolution de ces dernières années, liée notamment à la multiplication des organisations syndicales et leur présence sur l'ensemble des catégories a bien évidemment pour conséquence un affaiblissement relatif de l'organisation ayant le plus grand nombre de suffrage, c'est à dire le SNES. Il reste cependant au-dessus des 50 % (51,99% en 2005), le SGEN arrivant en second ne recueille qu'un peu plus de 11% des voix, et toutes les autres organisations étant sous la barre des 10 % et parfois très largement.

Nous reviendrons plus en détail sur l'analyse de ces résultats, leur évolution et leur traduction en sièges dans le numéro de « *Points de Repères* » en préparation pour cette fin d'année.

Gérard Réquigny

Nous préparons un numéro de « *Points de Repères* » sur le paritarisme et les élections professionnelles : analyse du paritarisme, évolution de la représentativité, ce qu'on faisait dans les CAP et Conseils et ce qu'on y fait aujourd'hui - témoignage d'élus d'hier et d'aujourd'hui, quel pouvoir ont les représentants du personnel et comment ils peuvent modifier les propositions du ministère), évolution des conditions de travail (masse des traitements, informatisation).

Nous faisons appel à vos témoignages de commissaires paritaires (académiques et/ou nationaux) pour dire votre vécu dans cette tâche syndicale d'importance.

Le « MAITRON », Tome 4 (de Cos à Dys)

Biographies de militants du SNES auxquelles ont contribué des militants de l'IRHSES et figurant dans le tome 4 du nouveau Maitron. Les noms en gras figurent dans l'édition papier et dans le CD-Rom, les autres ne sont que dans le CD-Rom. Nous ne sommes pas consultés sur les choix qui prévalent au fait que l'un soit dans l'édition papier et l'autre dans le CD-Rom.

Au total 2 877 biographies composent ce tome 4 dont 668 dans l'édition papier.



COSSARD Eugène
 COUDANE Hubert et Louise
 COUËTOUX Michel
COURTOUX Raoul
 COUSIN Jean
 CRON Albert
 DAUM Albert
 DAURIAC Yves
 DAUTRIAT Henri
DEBESSON René, Jacques
 DELBOY Georges
 DELLINGER André
DEMONT Michel
DENIS Liliane
DÉOM Jean
DESHAIES René
 DESMEULLES Daniel
DHOMBRES Pierre
 DOSSAT Yves
 DOUDELEZ Valentine
DRUBAY André
 DUBLANCHET Robert
DUBUS André
 DUCHER Francisque
DUFOUR André
 DUNAND Joseph
 DUPAS René
 DUPERRON Michel
 DUPONT Claude
 DUTRAIT Gustave

Vous pouvez commander ce volumes et les autres aux Editions de l'Atelier, 51-55 rue Hoche 94200 IVRY-SUR-SEINE au prix de 55 € + 5€ de frais de port (livre et CD-Rom).

Ces notices font suites à celles déjà parues dans les 3 premiers tomes.

<p><u>Tome 1</u></p> <p>AIGOIN Jean ALAPHILIPPE Gérard ANFRÉ Yvane et J-Pierre ANTONINI Pierre ASTRE Louis AUBERT William AUGÉ Pierre AUGÉ-ORCIÉ Renée BACQUAERT René BARAQUIN Pierre BARTHÉLEMY Julien BATTU Germaine BAY Albert-Claude BENNEZON Pierre</p>	<p>BINON Raoul BIRAUD Suzanne BLANC Gilbert BLANCHARD François BLAYAC BLEUSE (BLEUZE) BLOCH André BLOCH Colette BLOCH Michel BOCQUET Cyprien BOCQUET Louis BODEL Robert BODEZ Gilbert BOIS Jacqueline BONIN Marcel BONNAC Jean-Pierre BONNE Marguerite BORGEY Jeanne BOURDON Robert BOURGOGNE Maurice BOURQUIN Anne BOVAL Raymond BOYON Marc BRASSEUL Pierre BRÉCHOT Laure</p>	<p>BRÉNÉOL Marcelle BREUIL BRULEY Edouard BRUNEAU BRUNEL Jean-Marie BRUNELLE Lucien BRUNET Eve et François BUCHET BUFFET Paul BUJARD Alain BURGARD Raymond BURLIN Armand</p> <p style="text-align: center;"><u>Tome 3</u></p> <p>CABUT Gilberte CAIX Charles CALAMEL André CAMPAGNET Marcel CAMPAN Firmin CAMY-PEYRET Etienne CANAT René CANET Raymond CANEY Léon CANONGE Camille CANONGE Fernand CAPELLE Philippe</p>	<p>CAPITAINE Henri CAPRON Jean CARON CARTAILLER Joseph CASALOT Jean Baptiste CASTEL Jean CAZENAVE François CERISIER Robert CHANIS Pierre CHAPARD Janine CHAPPAZ Albert CHARLES CHARMATZ Françoise CHARRIEAU Henri CHASSANG Arsène CHATELAIN S. CHAUCHAT Auguste CHAUCHOY Henry CHEINET Suzanne CHÉRAMY Robert CLEAC'H André COLLIGNON René COLOMB Etienne CORDIER Charles CORNU Marcel</p>
<p><u>Tome 2</u></p> <p>BERGE Marcel (SNEP) BERGER Paul BERGERET Marie-Louise BERTHET Jean-Baptiste BÈS Maurice BESSE Georges BIBAULT René (SNI) BIDEAU Jean</p>			

ANTONINI Pierre.

Né le 30 janvier 1921 à Paris (XIV^e arr.) ; professeur de lettres ; secrétaire académique du SNES (académie de Montpellier), secrétaire département de la FEN ; responsable socialiste, conseiller général de l'Hérault (1976-1982). Il est décédé le 23 septembre 2008.

Fils d'un haut fonctionnaire du ministère des Finances, d'origine corse, sympathisant socialiste SFIO, adhérent au syndicat CGT des impôts, futur directeur régional des impôts à Montpellier, Pierre Antonini fit ses études secondaires au lycée de Nice (1932-1937) puis à celui de Valence (1937-1939). Étudiant à la faculté de lettres de Montpellier, il obtint une licence de lettres classiques, puis un diplôme d'études supérieures. Pendant la guerre, il séjourna dans les Chantiers de Jeunesse. Marié religieusement en mars 1942 à Montpellier, avec une contrôleuse des PTT (ils auront quatre enfants), entré dans l'enseignement secondaire comme délégué rectoral au lycée de Montpellier (1946), devenu titulaire après sa réussite au CAEC, il quitta pendant deux ans la ville pour Lodève puis Sète. Revenu à Montpellier en 1948, il enseigna les lettres au lycée Joffre jusqu'à sa retraite en 1982 comme agrégé sur liste d'aptitude administrative.



Son engagement syndical débuta lors de son entrée dans la profession. Membre du Syndicat national de l'enseignement secondaire, il fut de ceux qui refusèrent la scission de la CGT en 1948 et qui restèrent fidèles à la FEN-CGT par double affiliation à la FEN autonome et à la FEN-CGT jusqu'en 1964. Jusqu'en 1954, il fut le secrétaire départemental de la FEN-CGT, fonction qu'il abandonna quand il devint responsable du SNES. Principal responsable dans l'académie de Montpellier de la tendance Bouches-du-Rhône (future Unité action), candidat à la commission administrative nationale du SNES dès 1953, il en devint membre en 1955 et y fut régulièrement réélu jusqu'en 2001. De 1967 à 1990, il siégea également au bureau national du SNES. Entre 1993 et 1999, il occupa le secrétariat national adjoint de la catégorie des retraités. En 2002, il était toujours le responsable académique des retraités du SNES.

Dans la tendance dominée par les communistes, sa présence s'inscrivait, au-delà de la reconnaissance de son travail syndical, dans une stratégie d'ouverture et de mise en valeur de responsables non communistes. En 1957, à la suite d'une série de grèves qui déstabilisèrent les dirigeants locaux autonomes et amenèrent une baisse des effectifs, Antonini se vit confier, bien que minoritaire, le secrétariat académique du SNES, responsabilité qu'il assura jusqu'en 1982. À partir de 1959, sa tendance était devenue majoritaire dans l'académie. Il était Commissaire paritaire académique (1958-1982) et national (1967-1982).

Bénéficiant de l'essor des effectifs enseignants dans les enseignements de second degré, travaillant à la structuration du SNES, Antonini assura la croissance de ce dernier dont le poids s'accrut au sein de la FEN qui, dans le département, était dirigée par les « Amis de L'École émancipée ». En 1964, il devint secrétaire départemental de la FEN face à Jacques Faucher, instituteur membre de la tendance École émancipée. Mettant en accusation l'attitude de ce dernier lors de l'assassinat de John Kennedy, il obtint le soutien des autonomes qui le laissèrent diriger la FEN. Plus tard, Michel Belorgeot, professeur de technologie proche des socialistes, relança la tendance autonome au sein du SNES et le battit, dans la section départementale de la FEN, en février 1968, avec le soutien des militants de l'École émancipée, qui, pour la première fois, votèrent pour les autonomes. En avril 1969, Belorgeot vit son rapport moral repoussé et dut laisser la place à Jacques Faucher. Ce dernier démissionnaire fut de nouveau battu par Antonini grâce à l'abstention des autonomes. En janvier 1972, il fut à nouveau battu par Marcel Vial, instituteur autonome, la tendance École émancipée laissant les autonomes, devenus la première tendance du département, à la direction de la FEN. Toutefois, dès 1974, la perte de la majorité dans la section départementale du Syndicat national des instituteurs par les militants de L'École Émancipée entraîna des difficultés pour la direction de la FEN dans l'Hérault. Le secrétariat de la section départementale revint en 1975 à Antonini qui la garda à peine un an car il venait d'être élu conseiller général.

Sur le plan politique, dès la Libération, Pierre Antonini adhéra au Parti socialiste SFIO mais n'y resta que six mois. Insatisfait de l'ambiance, il opta, avec plusieurs enseignants (dont Louis Trégaro*) pour la « petite gauche », alternative au Parti communiste et à la SFIO. Candidat aux élections municipales à Montpellier sur la liste présentée par le PCF en 1947, membre de l'Union Progressiste (1948), il adhéra ensuite à la Nouvelle Gauche, mouvement qu'il jugea intellectuellement plus satisfaisant. Dans une logique de regroupement, il se retrouva à l'Union

de la gauche socialiste, au nom de laquelle il se présenta aux élections cantonales (1954) et comme tête de liste aux élections municipales de 1959. Au deuxième tour, l'UGS rallia la liste SFIO-PCF-Gauche indépendante qui fut nettement battue par la liste du maire sortant. Deux ans plus tard, il participa à la fondation du Parti socialiste unifié.

Au cours des années 1960, Antonini occupa le poste de secrétaire fédéral adjoint du PSU de sa création à 1970, tout en étant membre du comité de rédaction de Tribune du Socialisme. Souvent accusé de cryptocommuniste, membre du Mouvement de la Paix, il fut un opposant à la Communauté européenne de défense et un partisan précoce de l'indépendance de l'Algérie. Il fut notamment visé, en 1961, à Montpellier, par un attentat de l'OAS. Candidat du PSU en 1970 dans le canton de Montpellier II et aux élections législatives de 1967 et 1968 sur la 1re circonscription de l'Hérault, il fut alors nettement distancé par le candidat de la Fédération de la gauche démocratique et socialiste. Mais ses positions au sein du parti s'affaiblirent au fur et à mesure des progrès de l'aile « gauchiste » du PSU qui devint majoritaire dans le département. En 1971, certains militants PSU le sommèrent de choisir, pour cause de politiques scolaires incompatibles, entre ses engagements militant et syndical. Il choisit alors de quitter le PSU.

En 1973, Antonini adhéra au Parti socialiste, à la grande surprise des syndicalistes de la tendance Unité, Indépendance, Démocratie (UID), membres du PS, qui le combattaient sur le terrain syndical. Soutenu par le député et futur maire Georges Frêche, il fut investi comme candidat socialiste aux élections cantonales de 1976 sur le deuxième canton de la ville au détriment du militant du CERES Louis Calmels. Il emporta le siège, devançant de vingt voix le candidat du RPR. L'année suivante, il devint conseiller municipal de Montpellier sur la liste d'Union de la Gauche qui l'emporta sur la municipalité de droite sortante. Secrétaire adjoint de la deuxième section socialiste de Montpellier, membre du bureau fédéral, il opta, en 1979, pour le courant Mauroy. Le co-secrétaire de la fédération, Gérard Delfau, également militant de la tendance « Unité et action », lui proposa de devenir secrétaire fédéral à l'éducation, responsabilité qu'il occupait toujours en 2003, tout en étant responsable de la formation jusqu'en 1989. Vice-président du conseil général, il fut chargé par Gérard Saumade, ancien sympathisant du PSU, du dossier de la construction du nouvel hôtel du département.

En 1982, Pierre Antonini perdit son siège de conseiller général. L'année suivante, il ne figurait plus aux élections municipales sur la liste du maire sortant, conséquence du conflit entre Frêche et Jean-Pierre Vignau, son premier adjoint, conflit où Antonini, tout en restant fidèle au maire, exprima publiquement des critiques sur ses modes de gestion. S'étant rapproché des mitterrandistes, il lança, avec Roger Arnardi, ancien secrétaire de la FEN, le courant Jospin dans le département. Antonini faisait toujours partie en 2003 du secrétariat fédéral du PS.

Au-delà de ses engagements politiques et syndicaux, Antonini, qui se définissait comme athée, milita dans les organisations laïques, notamment au sein de la Ligue des droits de l'homme. Membre de la commission administrative de la section locale depuis 1954, vice-président dès 1962, il succéda quelques années plus tard à Ludger Pinet, président sortant. Toujours président, il anima sa fédération départementale. Délégué régional, il fit partie de son comité central.

Parallèlement, il relança, avec Louis Trégaro et Ernest Kahane, l'Union Rationaliste, mais cette organisation disparut localement dans les années 1980. La défense de l'école laïque l'amena, dès 1980, à devenir délégué départemental de l'Éducation nationale. Vice-président de l'organisation, il n'en put devenir, en 1998, le président en raison d'une coalition menée par des militants du courant de L'École émancipée.

Dans la crise de la FEN, au début des années 1990, Antonini n'accepta pas la mise à l'écart de son courant de pensée et l'exclusion de son syndicat. Il rejoignit la Fédération syndicale unitaire et participa à la mise en place de l'organisation syndicale dans l'académie. Il prit part aux activités de recherches mises en place dans le cadre de la FSU et de l'IRHSES.

Pierre Antonini militait aussi dans l'association de sauvegarde du quartier de l'Aiguelongue, dans l'amicale corse de Montpellier et la Société de protection des animaux, association au sein de laquelle le bureau sortant, dont il était membre, a été battu par les Verts à la fin des années 1990.

Biographie rédigée par Olivier Dedieu et Pierre Petremann pour le nouveau Maitron.

Paul Berger et Philippe Laville nous ont transmis ce communiqué de la Ligue des Droits de l'Homme du 26 septembre. Nous les en remercions.

Hommage à Pierre Antonini

Pierre Antonini qui vient de disparaître à 87 ans fut toute sa vie à Montpellier une figure incontournable du monde associatif, syndical et politique. Toujours engagé dans des combats progressistes, il était depuis plus de cinquante ans un militant exemplaire de la Ligue des droits de l'Homme. Président de la section de Montpellier pendant quarante ans, il a aussi été président de la Fédération de l'Hérault, délégué régional de la région Languedoc-Roussillon et a participé aux travaux du Comité central. La Ligue des droits de l'Homme salue la mémoire de ce militant à l'esprit critique toujours en éveil et à l'activité inlassable pour la construction d'un monde plus juste, et assure sa famille, ses amis et camarades montpelliérains de sa grande tristesse.

Albert BEAUDOUT

Né en 1925, Albert nous a quitté le 2 août 2008.

Tout au long de sa vie, il a été un militant. Militant communiste et militant syndicaliste, sans confondre les deux domaines. Il devient instituteur à Versailles en 1947. Jusqu'à sa retraite, il s'est beaucoup impliqué dans la vie de sa ville ; conseiller municipal de 1953 à 1959, membre de la Caisse des Écoles. Il a adhéré au Parti communiste en octobre 1948 et y exerce des responsabilités à divers niveaux. Pour les élections législatives de 1958 et celles de 1962, il est le suppléant de Robert Vizet dans la circonscription Versailles-Sud-Palaiseau.

Après sa retraite, il est élu maire-adjoint à Saint-Cyr l'École de 1983 à 2001.

Albert est surtout connu pour son action syndicaliste dans l'ancien département de Seine-et-Oise puis dans les Yvelines ; et comme membre « Unité et Action » du bureau national du Syndicat national des Instituteurs de 1968 à 1974.

Dès 1948, il est membre du Conseil syndical de la section SNI de Seine-et-Oise puis membre du Bureau départemental. La section de Seine-et-Oise avait deux caractéristiques démocratiques, à la différence de la plupart des autres sections départementales. D'une part, le Conseil syndical n'était pas élu à partir de listes départementales de tendances, ce qui durcit la rivalité, mais en bas par les sous-sections. On connaît les militants, la couleur de tendance compte beaucoup moins. D'autre part, le Bureau départemental n'était pas homogène mais ouvert aux trois tendances, la tendance autonome qui deviendra plus tard UID, la tendance dite ex-cégétiste qui se réclame de la motion des Bouches du Rhône, la tendance École émancipée. En novembre 1960, Albert devient secrétaire général de la section.

Il faut rappeler que la section de Seine-et-Oise a connu une histoire intéressante. En 1956, arguant de l'intervention soviétique en Hongrie, la direction réformiste nationale déploie une vive campagne anti-communiste et anti-cégétiste.

Beaucoup de syndiqués, dans la diversité de leurs préférences politiques, n'approuvent pas. Il y a pour les instituteurs des revendications urgentes, notamment l'abrogation des zones de salaires. Il faut savoir en effet que les instituteurs ne touchent pas le même traitement selon qu'ils relèvent de telle ou telle zone, au nombre de quatre. Des militants jusqu'alors de tendance autonome se retrouvent avec les « Bouches du Rhône » dans un regroupement qui se déclare « hors tendance ». Un militant « ex-autonome et devenu majoritaire » devient secrétaire général.

Puis en 1960, c'est Albert. Ses responsabilités font qu'il est également membre du conseil syndical de la FEN et l'un des animateurs du Comité départemental d'action laïque. Une des dimensions de l'action syndicale est la lutte laïque (la pétition du CNAL en 1959-60 obtient en Seine-et-Oise la majorité des électeurs), la lutte pour l'école. Département en rapide expansion, la Seine-et-Oise accuse un retard dramatique pour ses constructions scolaires et ses créations de postes. Les sections SNI et FEN organisent réunions, pétitions, aident à la création de conseils de parents d'élèves, de comité locaux d'action laïque. Cette action permanente et multiforme reçoit le soutien des élus de gauche, spécialement des communistes.

Une initiative originale est organisée par le Comité départemental d'action laïque sur proposition des sections SNI et FEN : la grève scolaire le 16 novembre 1963. Les enseignants font grève et en même temps chez les parents d'élèves, les délégués cantonaux appellent les parents à ne pas envoyer leurs enfants en classe.

L'après midi une énorme manifestation a lieu dans Versailles en direction de la Préfecture. La grève scolaire remporte un grand succès, la presse s'en fait l'écho. Dans les années suivantes, d'autres meetings, d'autres manifestations sont organisées.

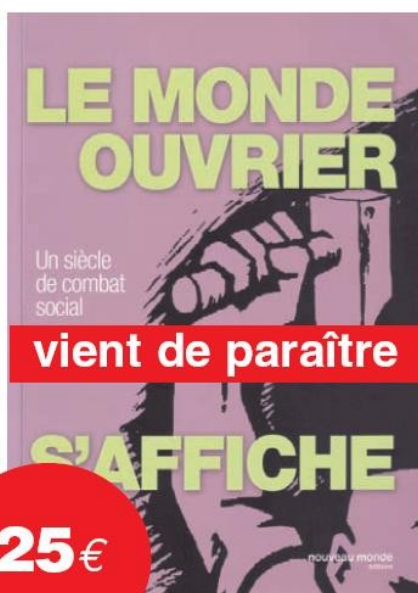
Une autre dimension est l'engagement de la section SNI, de son secrétaire Albert Beaudout dans la lutte contre la guerre menée en Algérie. Un moment très fort sera l'appel des sections SNI et FEN de Seine-et-Oise à la manifestation du 8 février 1962 contre l'OAS, pour la paix en Algérie. Les sections de la Seine, elles, n'appelaient pas. En juin 1965, le président de la république, le général de Gaulle effectue une visite en Seine-et-Oise. Il décide qu'à cette occasion, les établissements scolaires pourront vaquer. Les sections SNI et FEN appellent au contraire les enseignants à assurer leur service normal le mercredi 16 juin. De son côté le CDAL appelle tous les laïques et les démocrates à exprimer leur refus de la politique scolaire du pouvoir, à s'abstenir de participer aux manifestations organisées à l'occasion du voyage présidentiel.

Trois ans après, le SNI des Yvelines est particulièrement actif en mai et juin 1968. Évoquer cette immense lutte exigerait un très long développement.

Je n'ai retenu que quelques moments très importants dans l'activité d'Albert. L'action quotidienne se déployait chaque jour pour la défense individuelle des syndiqués, pour la participation aux grèves nationales pour les traitements, pour la revalorisation de la fonction enseignante. Les militants d'aujourd'hui saluent avec émotion le militant exemplaire que fut Albert Beaudout.

Daniel Renard

Du côté des publications



LE MONDE OUVRIER S'AFFICHE, livre/catalogue de l'exposition présentée par le collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale (CODHOS) à Paris en 2008.

Sommaire de l'ouvrage

CHRISTIAN DELPORTE, *L'affiche ouvrière : de l'art prolétarien à l'ère de la communication*

DANIELLE TARTAKOWSKY, *L'ouvrier à l'affiche : réflexions sur un corpus*

FRÉDÉRIC CÉPÈDE ET ÉRIC LAFON, *L'ouvrier dans l'affiche : et maintenant*

EMMANUELLE JOUINEAU, CODHOS, *Guide des sources sur les affiches politiques et syndicales*

album couleur, nouveau monde éditions, 128 p., 25 €

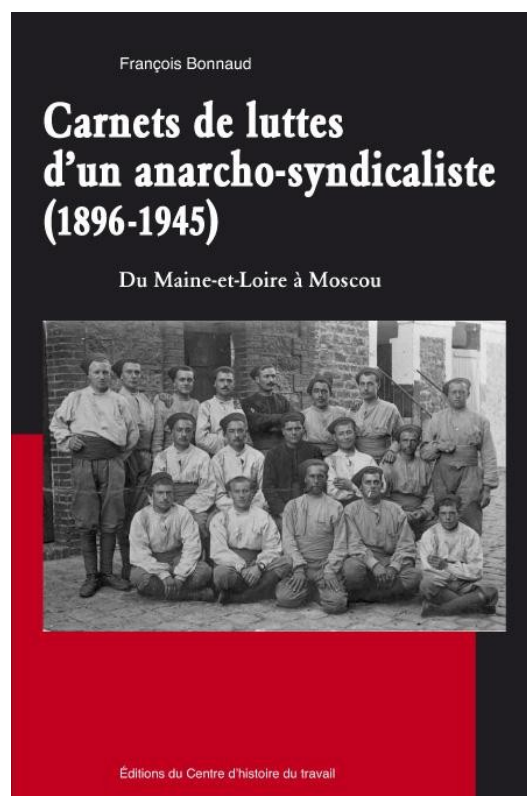
Cet ouvrage publié par le CODHOS a reçu le soutien de la Fondation Jean-Jaurès, la Fondation Gabriel Péri, la Fondation Pierre Bergé, la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), l'Institut François Mitterrand, la CFDT et l'OURS

Les illustrations proviennent des fonds d'affiches des membres du CODHOS : les archives du PCF, la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) et le Musée d'histoire contemporaine, le centre d'archives socialistes de la Fondation Jean-Jaurès, les centres d'archives de la CFDT, le centre d'archives et de documentation de la CFTC, le centre de documentation et d'archives Gabriel Ventejol de la CGT-FO, le centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskystes et révolutionnaires (Cermtri), l'institut d'histoire sociale CGT, l'Office universitaire de recherche socialiste, l'OURS, le Musée de l'histoire vivante

Anarchiste, syndicaliste, antimilitariste, internationaliste, pacifiste, anticlérical, hygiéniste, néomalthusien et, par-dessus tout, homme libre, François Bonnaud (1896-1981) fut l'une des figures du syndicalisme ouvrier du Maine-et-Loire.

Ce recueil rassemble une biographie (1896-1939) comprenant sa jeunesse passée dans la campagne du Maine-et-Loire, un témoignage poignant sur sa vie de soldat pendant la Première guerre mondiale et l'occupation de l'Allemagne, son implication dans le mouvement syndical angevin (dans les chemins de fer puis dans le secteur du bois) de l'entre-deux-guerres, et sa vie de receveur des postes en Indre-et-Loire à partir des années 1930 ; inclus également le récit remarquable de son séjour à Moscou en 1928 comme délégué de la CGTU au congrès de l'Internationale Syndicale Rouge au cours duquel il rencontre clandestinement quelques figures de l'opposition (trotskyste et anarchiste) au stalinisme. Enfin, il nous livre un saisissant « Journal de guerre » (1939-1945), témoignage rare d'un militant de base sur les relations internationales, le régime de Vichy et la vie sous l'Occupation.

Disponible au 15 novembre, 17€ à commander au Centre d'histoire du travail, 2 bis boulevard Léon-Bureau, 44200 Nantes



L'IRHSES a reçu l'Assemblée Générale du CODHOS (Collectif des centres de Documentation en histoire ouvrière et sociale) le vendredi 3 octobre. Nous avons remis aux participants quelques exemplaires de nos dossiers parus dans « Points de Repères » et les avons invité à visiter nos locaux.

Le point des cotisations ...

Les cotisations tant individuelles que de S2 ou de S3 continuent de rentrer tout doucement trop doucement. Nous invitons tous ceux qui ne sont pas à jour de régler leur cotisation rapidement maintenant. Merci par avance.